



37, rue Michel-Ange  
 91080 Evry-Courcouronnes  
 Tél.  
 Portable : 06 88 57 87 72  
 Courriel :  
 focomessonne@gmail.com

Hygiène – Santé – Sécurité et Conditions de Travail, votre quotidien à La Poste. Le combat de tous les jours pour FO Com. Une priorité pour éviter leur dégradation, les améliorer sans cesse. Pour cela, un outil : le CHS CT – Comité d'Hygiène Sécurité Santé et des Conditions de Travail.

Une instance qui peut, en cas de nécessité empêcher une nouvelle organisation !

Hélas, depuis 2017, ce qu'on appelle les ordonnances Macron organisent la suppression des CHS CT .

Si toutes les entreprises du privé sont maintenant concernées, ce sera le tour de La Poste si la modification de la loi postale est votée par les députés.

Les CHS CT seraient remplacés par des CSST.

Il y aujourd'hui 635 CHS CT, soit un pour, environ 250 postiers.

La Poste propose de les remplacer par 120 CSST. Soit un pour plus de 1350 postiers !

Moins d'instances, moins de représentants du personnel dans une période où les réorganisations fleurissent et les conditions de travail dégradées ! Voilà qui ne peut que plaire aux dirigeants de La Poste !

Pour empêcher le pire, FO Com est intervenue auprès de la Représentation nationale pour dire aux Députés "Ne votez pas cette loi !"

## Pas touche à nos CHS CT ! Députés, ne votez pas cette loi !

Courcouronnes, le 28 octobre 2022

A Mesdames les Présidentes,  
 Messieurs les Présidents des  
 Groupes à l'Assemblée nationale

Objet : **pourquoi il ne faut pas voter la modification de la loi postale**

Madame la Présidente,  
 Monsieur le Président,

Le Sénat a adopté, le 20 octobre 2022, une loi modifiant la loi postale afin de mettre en place les CSE dans notre entreprise.  
 La procédure accélérée a été décidée par le gouvernement.  
 Ce texte de loi vient vers vous.

Donc, il s'agit de mettre en place, à La Poste des Comités Sociaux Economiques...même si le débat est important CSE ou CSA puisqu'il induit la remise en cause du statut de fonctionnaire d'Etat pour les fonctionnaires de La Poste, le sujet sur lequel nous voulons attirer votre attention : **la mise en place des CSE – comme des CSA, d'ailleurs – supprime les CHS CT.**

La Poste, ce sont les métiers du courrier ; du colis et la branche grand public et numérique - les services du guichet.

Dans chacun des établissements, de taille variable, il y a un CHS CT placé sous la présidence du Directeur local.

Dans chacune de ces instances il y a 3, 4, 6 ou 9 représentants du personnel.

**A titre d'illustration, notre région, l'Île de France**

**Pour ce qui concerne les services du guichet**, il y a 5 CHS CT ce qui représente quelques 42 représentants du personnel. Dans la projection de l'entreprise, il n'y aurait plus que 3 CSST et 39 représentants;

**Pour ce qui est du courrier, les Centres de Tri (P.I.C. Plate-forme Industrielle du Courrier) et logistique** comptent 12 CHS CT ce qui représente 72 représentants du personnel. Dans la projection de l'entreprise, il n'y aurait plus que 1 CSST et 10 représentants;

**Pour finir sur le courrier, il y a les centres de distribution du courrier** qui comptent quelques 40 CHS CT, soit de 120 à 160 représentants du personnel. Dans la projection de l'entreprise, il n'y aurait plus que 9 CSST et 66 représentants.

**Quant au service du Colis**, il y a 11 CHS CT comptant 33 représentants du personnel. Dans la projection de La Poste, il n'y aurait plus que 1 CSST et 4 représentants

Suivant la taille des établissements, les représentants du personnel disposent de 12H à 24H par mois pour effectuer leur mission.

**Avec la mise en place du CSE, les représentants de proximité ne disposeront que de 7H !**

Madame la Présidente, Monsieur le Président, voter la modification de la loi postale tel que le propose le gouvernement remet en cause les moyens pour veiller à l'hygiène, la santé, la sécurité et les conditions de travail des postiers.

**A cela, et parce qu'il faut penser aussi aux représentants du personnel, le risque psycho social est une réalité : comment accomplir leurs missions avec des moyens en baisse – moins d'élus, moins d'heures...**

Dans l'attente d'un retour, nous restons à votre disposition pour tout élément complémentaire.

Bien respectueusement

La Secrétaire départementale  
 Frédérique MALANDAIN

